

Le présent formulaire doit être accompagné des renseignements et des documents à l'appui. Les demandes incomplètes seront traitées après réception de l'information manquante.

La demande doit être déposée en main propre au comptoir de l'urbanisme permis et inspection situé au 406, montée de l'Église, l'Île-Bizard.

DROITS EXIGÉS

Pour la délivrance d'un permis de lotissement, il sera perçu : a) pour un projet d'opération cadastrale AVEC création ou fermeture de rue ou cession de terrain au titre de réserve pour fin de parc : <input type="checkbox"/> Pour le premier lot - 500 \$ <input type="checkbox"/> Pour chaque lot contigu additionnel - 50 \$	Pour la délivrance d'un permis de lotissement, il sera perçu : b) pour un projet d'opération cadastrale SANS création ou fermeture de rue ou cession de terrain au titre de réserve pour fin de parc : <input type="checkbox"/> Pour le premier lot - 250 \$ <input type="checkbox"/> Pour chaque lot contigu additionnel - 50 \$
---	---

CONDITIONS D'ÉMISSION D'UN PERMIS DE LOTISSEMENT

Le directeur, ou son représentant, émet un permis de lotissement si :

- la demande est conforme au règlement de lotissement CA28 0024
- la demande est accompagnée de tous les documents exigés par le règlement relatif aux permis et aux certificats CA28 0011
- le tarif pour l'obtention du permis a été payé
- toutes les taxes municipales qui sont exigibles et impayées à l'égard des immeubles compris dans le plan relatif à l'opération cadastrale ont été payées
- le dix pour cent (10 %) à des fins de parc a été payé, si applicable

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom/titre	Adresse et code postal	N ^{os}
Arpenteur-géomètre		Tél. :
		Autre :
	Courriel :	
Propriétaire(s)		Tél. :
		Télécopie :
	Courriel :	
Propriétaire(s)		Tél. :
		Télécopie :
	Courriel :	

DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT VISÉ

Adresse de la propriété	ET / OU	Numéro(s) de lot(s) actuel(s) :
-------------------------	----------------	---------------------------------

MOTIFS DE LA DEMANDE ET AUTRES COMMENTAIRES

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

- Y a-t-il une servitude ou une clause restrictive grevant les terrains visés?
Si OUI, décrire la servitude ou la clause restrictive et son effet.
 OUI NON

- Le(s) lot(s) projeté(s) donne **accès à une voie publique**?
 OUI NON
- Le(s) lot(s) projeté(s) est **adjacent à un cours d'eau** ?
 OUI NON
- Existe-t-il des bâtiments sur le bien-fonds décrit dans les certificats de titre?
(Indiquez l'emplacement général et l'utilisation de tous les bâtiments sur votre croquis.)
 OUI NON
- Décrivez en détail l'utilisation du bien-fonds projeté : _____

LOT(S) CRÉÉ(S) ET CONCORDANCE

Lot créé	Concordance	Ancien no de lot avant rénovation

Comme condition préalable à l'approbation du plan relatif à une opération cadastrale sur un lot ou partie de lot, autre qu'une annulation, une correction ou un remplacement de lot n'entraînant aucune augmentation du nombre de lots, le propriétaire doit, aux fins de favoriser l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs et terrains de jeux ou au maintien d'un espace naturel, au choix de l'arrondissement :

- 1- lui céder sans frais une superficie de terrain égale à 10 % du terrain sur lequel une opération cadastrale est prévue et située dans un endroit qui, de l'avis du conseil, convient pour les fins précitées
- 2- lui payer une somme équivalant à 10 % de la valeur du site
- 3- lui céder une partie du territoire décrit au paragraphe 1) et lui payer une partie de la somme prévue au paragraphe 2)

Si selon le propriétaire, une superficie de terrain à lotir a déjà fait l'objet d'une cession de terrain ou d'un paiement d'une somme compensatoire conforme au règlement, il appartient au propriétaire de le démontrer

APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE

Je _____ soussigné(e), propriétaire de l'immeuble visé par la présente demande, approuve les démarches de modifications entreprises par le requérant.

Propriétaire*

Date

* Tout document qui doit être signé par le propriétaire doit l'être par le propriétaire inscrit au registre foncier du Bureau de la publicité des droits.

TOUTE DEMANDE NE RÉUNISSANT PAS LES CONDITIONS STIPULÉES SERA RETOURNÉE À SON AUTEUR

Veillez cocher la case appropriée et joindre tous les documents nécessaires :

- droits exigibles libellés à l'ordre de la «Ville de Montréal»;
- formulaire dûment complété et signé;
- six (6) copies (papier) d'un plan indiquant :
 - le lotissement proposé, le numérotage cadastral prévu, les bornes, l'orientation et les distances ainsi que les services projetés et existants et, enfin, la largeur de l'emprise de la rue;
 - les droits de passage et autres servitudes;
 - le tracé projeté des nouvelles artères ou rues collectrices lorsqu'elles traversent ou longent les terrains;
 - les éléments naturels du terrain tels que les boisés, les cours d'eau, etc.;
 - la localisation de la ligne des hautes eaux et les limites de la rive et des zones de faible et de grand courant de la plaine inondable, le cas échéant;
 - les bâtiments existants et leurs marges, avant et après l'opération cadastrale.
- une copie électronique géoréférencée Québec MTM zone 8 NAD 83 sous format DXF

Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés suite à l'analyse initiale du dossier

SI LE PROJET COMPORTE LA CESSION D'UN TERRAIN À DES FINS DE RUE, DE RUELLE OU DE PARC

Si le projet comporte la cession d'un terrain à des fins de rue, de ruelle ou de parc, le requérant doit de plus fournir :

- a) une copie authentique du titre de propriété;
- b) le certificat d'un notaire attestant que le terrain cédé est libre d'hypothèques, servitudes et autres droits réels;
- c) un certificat de localisation ou une description technique du terrain à céder;
- d) une étude de caractérisation des sols du terrain à céder;

Je _____ soussigné(e), déclare consentir à :

- 1° céder gratuitement à l'arrondissement une superficie de terrain faisant partie du site et équivalente à 10 % du site, qui de l'avis du conseil de l'arrondissement, convient à l'établissement ou à l'agrandissement d'un parc ou d'un terrain de jeux ou au maintien d'un espace naturel, tel que décrit au certificat de localisation ci-joint préparé par _____ a.-g., portant minute _____ datée du _____.
- 2° verser à l'arrondissement une somme compensatoire équivalente à 10 % de la valeur réelle du site;
- 3° céder une partie de terrain du site (voir à compléter aussi la partie 1°) et verser une somme compensatoire, dont le total doit être égal à 10 % de la valeur réelle du site.

Propriétaire

Date

DÉCLARATION

Je _____ soussigné(e), déclare que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et autorise l'arrondissement à faire toutes les vérifications nécessaires relatives à ma demande.

Requérant

Date

ESPACE RÉSERVÉ À L'ARRONDISSEMENT

SCEAU DE RÉCEPTION

Date de réception de la demande

SCEAU DE PERCEPTION

Date de paiement des **droits exigibles**

_____ \$